

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES, D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE LA BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales - L'Ordonnance N°2021-1310 et le Décret N°2021-1311 du 7/10/2021 ont réformé les règles de publicité des actes pris par les collectivités territoriales. A compter du 1^{er} juillet 2022 : publication sous format électronique sur le site de la collectivité

SEANCE DU 6 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 6 septembre à 16 heures, le Conseil Syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BARAT.

Nombre de membres afférents au Conseil Syndical : 9
Nombre de membres présents en exercice : 5
Nombre de membres ayant pris part au vote : 9

Date de la convocation : le 23 août 2022

Présents :

- Représentants du Groupement Intercommunal Base de Loisirs de Jablines-Annet (GIJA) :
M. Jean-Michel BARAT, Mme Lydie ZMUDA et M. Christian MARCHANDEAU
- Représentant du Conseil Régional d'Ile-de-France :
Mme Nathalie TORTRAT
- Représentant du Conseil Départemental de Seine-et-Marne :
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI

Absents représentés :

Mme Thi Hong Chau VAN donne pouvoir à M. Jean-Michel BARAT, Mme Claudine THOMAS donne pouvoir à Mme Lydie ZMUDA, M. Paul MIGUEL donne pouvoir à Mme Nathalie TORTRAT et M. Thierry CERRI donne pouvoir à M. Christian MARCHANDEAU

Assistaient également à la réunion :

Ile de Loisirs : M. Cyrille MARCHADOUR Directeur Général et Mme Catherine GONZALEZ secrétaire du Syndicat Mixte
Invité du Conseil Départemental de Seine-et-Marne : M. Amar AOUBDESSELAM conseiller technique

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut valablement délibérer.

M. Christian MARCHANDEAU est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

N° ordre	Objet	Décision	N° délibération
1	Approbation du procès-verbal du 10 mai 2022	Approuvé à l'unanimité	-
2	Finances : rétrocession d'une avance remboursable au Département	Approuvé à l'unanimité	2022/23
3	Finances : Décision modificative N°2	Approuvé à l'unanimité	2022/24
4	Ressources humaines : Recours au contrat d'apprentissage	Approuvé à l'unanimité	2022/25
5	Ressources humaines : Instauration du forfait mobilités durables	Approuvé à l'unanimité	2022/26
6	Ressources humaines : Mise à jour de la liste des emplois justifiant l'attribution d'un logement de fonction	Approuvé à l'unanimité	2022/27
7	Rendu-compte : Choix de l'entreprise pour la construction des bureaux des juges à la Grande Carrière du Pôle Equestre	A pris acte	2022/28
8	Rendu-compte : Choix du fournisseur pour l'acquisition d'un bloc sanitaire PMR	A pris acte	2022/29

Le Président,
Jean-Michel BARAT

Syndicat Mixte d'Études
d'Aménagement et de Gestion
de la Base de Plein Air et de
Loisirs de Jablines-Annet
77450 JABLINES
Tél. : 01 60 26 04 31 - Fax : 01 60 26 04 43